



Votants : 64  
Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 14 septembre 2018  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 25 septembre 2018

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 24 septembre 2018

### CONSERVATOIRE – INTEGRATION D'ACTIVITES PAR LE CONSERVATOIRE MUSIQUE ET DANSE AUGUSTE TOLBECQUE - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LES COMMUNES D'ECHIRE ET DE SAINT-MAXIRE

#### **Titulaires présents :**

Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Sophie BROSSARD, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Martial FREDON, Isabelle GODEAU, Michel HALGAN, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Bruno JUGE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Marie-Paule MILLASSEAU, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Claude ROULLEAU, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Jérôme BALOGÉ à Claude ROULLEAU, Marie-Christelle BOUCHERY à Isabelle GODEAU, Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Christelle CHASSAGNE à Marie-Paule MILLASSEAU, Jean-Luc CLISSON à Gérard EPOULET, Sylvie DEBOEUF à Bruno JUGE, Marie-Chantal GARENNE à Christine HYPEAU, Alain GRIPPON à Yvonne VACKER, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Agnès JARRY à Elmano MARTINS, Dominique JEUFFRAULT à Alain BAUDIN, Guillaume JUIN à Dominique SIX, Gérard LABORDERIE à Didier DAVID, Rabah LAICHOUR à Michel HALGAN, Sophia MARC à Romain DUPEYROU, Jacques MORISSET à Alain LECOINTE, René PACAULT à Michel PANIER, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Christian BREMAUD, Marc THEBAULT à Lucien-Jean LAHOUSSE

#### **Titulaires absents suppléés :**

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST

#### **Titulaires absents :**

Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Jean-Claude FRADIN, Simon LAPLACE, Marcel MOINARD, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE, Michel VEDIE

#### **Titulaires absents excusés :**

Jérôme BALOGÉ, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques BROSSARD, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Fabrice DESCAMPS, Pascal DUFORESTEL, Marie-Chantal GARENNE, Gérard GIBAUT, Robert GOUSSEAU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Monique JOHNSON, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Rabah LAICHOUR, Sophia MARC, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, René PACAULT, Alain PIVETEAU, Sylvette RIMBAUD, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Marc THEBAULT, Elodie TRUONG

**Président de séance :** Claude ROULLEAU

**Secrétaire de séance :** Lucien-Jean LAHOUSSE

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20180924-C103-09-2018-DE  
Date de télétransmission : 27/09/2018  
Date de réception préfecture : 27/09/2018

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**

**CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 24 SEPTEMBRE 2018**

### **CONSERVATOIRE – INTEGRATION D'ACTIVITES PAR LE CONSERVATOIRE MUSIQUE ET DANSE AUGUSTE TOLBECQUE - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LES COMMUNES D'ECHIRE ET DE SAINT-MAXIRE**

Madame **Elisabeth MAILLARD**, Vice-Présidente Déléguée, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.1111-4 qui autorise les collectivités et EPCI à intervenir de façon concertée en matière de politique culturelle.

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération du Niortais et plus particulièrement la compétence relative à la gestion d'équipements culturels d'intérêt communautaire,

Vu la délibération du 16 novembre 2015 approuvant le projet d'établissement du Conservatoire Musique et Danse Auguste-Tolbecque,

Vu la délibération du conseil municipal d'Echiré en date du 7 septembre 2018,

Vu la délibération du conseil municipal de Saint Maxire en date du 11 septembre 2018,

Considérant que la CAN, à travers le projet d'établissement du conservatoire de danse et de musique Auguste-Tolbecque, et dans le cadre de ses missions d'enseignement artistique et culturel, a vocation à offrir un service sur l'ensemble de son territoire.

Dans cette optique, et considérant les besoins exprimés par les communes d'Echiré et Saint-Maxire, une réflexion a été menée pour intégrer des activités issues de communes du territoire.

Il s'agit ainsi de mettre en place, en lien avec les communes d'Echiré et de Saint-Maxire, un programme d'enseignement, visant l'éveil, l'initiation, la sensibilisation à la danse (pouvant correspondre au cycle d'orientation), après analyse de la demande potentielle, et dans un objectif d'aménagement du territoire.

Considérant la nécessité d'arrêter les engagements de chaque partie par convention,

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver la convention de partenariat,
- Autoriser Monsieur le Président ou la Vice-Présidente Déléguée à la signer.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 64  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

**Elisabeth MAILLARD**

**Vice-Présidente Déléguée**